

Diplômé(e) **B.P.J.E.P.S.** Loisirs Tous Publics ou **B.A.F.A.** minimum

Fonction :

Assure l'accueil et les activités pédagogiques en dehors du temps scolaire, pour des enfants scolarisés.

- Animatrice / Animateur pour les Accueils de Loisirs périscolaires matins, midis et soirs en période scolaires et pour les Accueils de Loisirs des mercredis et vacances scolaires

Lieu de travail :

Ostricourt.

Cadre d'emploi :

Adjoint d'Animation de la Fonction Publique Territoriale (Catégorie C), filière Animation.

Ou

Contractuel

Positionnement dans l'organigramme :

Sous la responsabilité hiérarchique directe du responsable de service Enfance et Animation de la Ville d'Ostricourt.

DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION (S) ET DE L'ENVIRONNEMENT
--

Compétences généralistes :

Propose, planifie et organise des temps d'activités en direction des enfants ;

Anime des projets d'activités de loisirs dans le respect des différents projets pédagogiques ;

Applique et contrôle les règles sanitaires et de sécurité des A.C.M. ;

Assure le dialogue et l'accueil des enfants et des familles ;

Travaille en équipe et respecte la nécessité de service au public ;

Réalise l'évaluation des projets d'activités ;

Connait et respecte les droits et devoir du fonctionnaire territorial.

Aptitudes personnelles et relationnelles :

Est force de proposition et sait être à l'écoute ;

Prend des initiatives, est autonome et responsable ;

Informe et rend compte à la hiérarchie ;

Respecte la hiérarchie ;

Fait preuve de discrétion professionnelle en interne et en externe.

Compétences organisationnelles :

Ponctualité exigée ;

Ouverture, fermeture, mise sous alarme des bâtiments municipaux ;

Sait anticiper, respecte les délais et les attentes ;

Capacité à se remettre en question et à apporter des solutions ;

Utilise la tablette : pointage des accueils périscolaires et la restauration ;

Sait organiser son espace de travail et optimiser le rangement du matériel.

COMPETENCES SPECIFIQUES/TECHNIQUES

Garantie la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis ;
Conçoit un projet d'animations à destination des enfants pour initier des découvertes et des situations propices à l'éveil de leur curiosité et de leur autonomie ;
Prépare et met en œuvre des activités ludiques, culturelles, sportives, scientifiques ;
Surveille les temps de restauration ;
Organise des activités adaptées aux enfants en fonction du projet pédagogique et du thème ;
Maîtrise les techniques d'animation ;
Connaît la réglementation applicable à l'accueil de l'enfant et la mise en œuvre d'activités ;
Respecte le développement de l'enfant (ses besoins physiques, psychologiques et affectifs, ses réactions, ses rythmes) ;
Adopte une attitude d'accompagnement auprès des enfants, des collègues et des stagiaires ;
Utilise les outils numériques (boîte mails, tableurs, traitement de texte, tablettes) et les documents mis à disposition pour le bon fonctionnement du service et de l'exercice des missions.

Temps de travail :

Temps complet annualisé - 35h00 par semaine à répartir du lundi au vendredi en fonction des périodes scolaires, des vacances et des nécessités de service (annualisation).

Contraintes/Attraits :

Planning annualisé à horaires et lieux de travail variables ;
Au contact du public ;
Mobilité ;
Volume important de jours de récupérations.

CONDITIONS D'EXERCICE

Possibilité de changer de lieux de travail en fonction des nécessités de service ;
Déplacements fréquents sur le territoire d'intervention de la structure en période de vacances ;
Prévoir des temps de réunion obligatoires avant ou après les Accueils de Loisirs du mercredi ou des vacances scolaires. D'autres temps de réunions pourront être mis en place en dehors des heures de travail.